

Recensement agricole 2020

L'élevage de bovins et d'ovins reste prédominant

L'agriculture lozérienne est orientée principalement sur les exploitations à spécialisation animale, représentant 82 % des exploitations. Les exploitations spécialisées végétales représentent 11 % de l'effectif, et les non spécialisées qui pratiquent la polyculture et le polyélevage représentent 7 % du total des exploitations. Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 11 % entre 2010 et 2020. Cependant cette évolution est différente d'une spécialisation à une autre.

Une spécialisation marquée en élevage de bovins allaitants

En 2020, 2 360 exploitations agricoles sont implantées en Lozère, ce qui représente près de 4 % des exploitations d'Occitanie. Le département dénombre 281 exploitations de moins qu'en 2010, soit une diminution moindre qu'au niveau régional (- 11 % en Lozère et - 18 % en Occitanie). 8 exploitations agricoles lozériennes sur 10 sont spécialisées dans la production animale.

Le département se découpe en 4 territoires atypiques. L'Aubrac est un espace pastoral dont les exploitations sont spécialisées en élevage de bovins allaitants. La région des Causses et Vallées se caractérise par des exploitations ovines et caprines. Dans le territoire de la Margeride et Mont-Lozère ce sont principalement des exploitations bovines lait et mixte, sauf dans le sud de ce territoire dans lequel les exploitations sont spécialisées en bovins viande. Dans

les Cévennes, les exploitations se sont diversifiées en polyculture, en polyélevage, en élevage de granivores et en arboriculture.

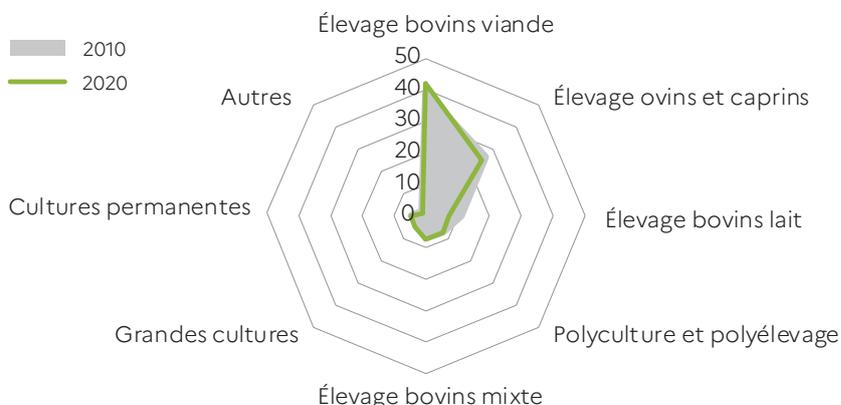
En 10 ans, le nombre d'exploitations orientées dans l'élevage de bovins

lait, et de granivores a chuté de 40 %. Le nombre d'exploitations à spécialisation maraîchère et horticole a diminué de 26 %. Au contraire, le nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures a progressé.

Figure 1

Hausse de la part des élevages de bovins viande

Répartition des exploitations agricoles lozériennes selon leur orientation technico-économique (en %)



Champ : Lozère, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020



Le nombre d'exploitations d'élevage de bovins allaitants a baissé de 3 %. Le poids de ces élevages de bovins viande a augmenté et en 2020 ces derniers représentent 42 % des exploitations lozériennes.

La surface agricole utile se stabilise et le cheptel diminue

En 2020, la surface agricole utile (SAU) totale des exploitations de Lozère atteint 240 000 ha. Entre 2010 et 2020, elle est restée stable. La diminution du nombre d'exploitations conjuguée à la stabilité de la SAU engendre une augmentation de la SAU moyenne par exploitation : en 2020, une exploitation dispose de 102 ha en moyenne, soit 10 ha de plus qu'en 2010. La surface agricole utile est composée pour la plupart de prairies (92 % du total départemental), de céréales et d'oléoprotéagineux (6 %) et de fourrages annuels. Les surfaces de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de plantes à parfum, aromatiques et médicinales ont augmenté.

L'ensemble du cheptel lozérien atteint 152 000 unités gros bovins (UGB) réparties dans plus de 2 100 exploitations en 2020. Il est constitué principalement de bovins (78 % des UGB) et d'ovins (17 % des UGB). Les vaches allaitantes représentent 41 % du total des UGB bovins et les brebis laitières constituent 48 % du total des UGB ovins. Le cheptel départemental est en baisse de 3 %, ce qui représente - 4 900 UGB sur la décennie. Cette baisse est imputable à la baisse du nombre de vaches laitières (- 5 000 UGB) et d'ovins (- 4 700 UGB), en partie compensée par la hausse des effectifs de vaches allaitantes (+3 700 UGB).

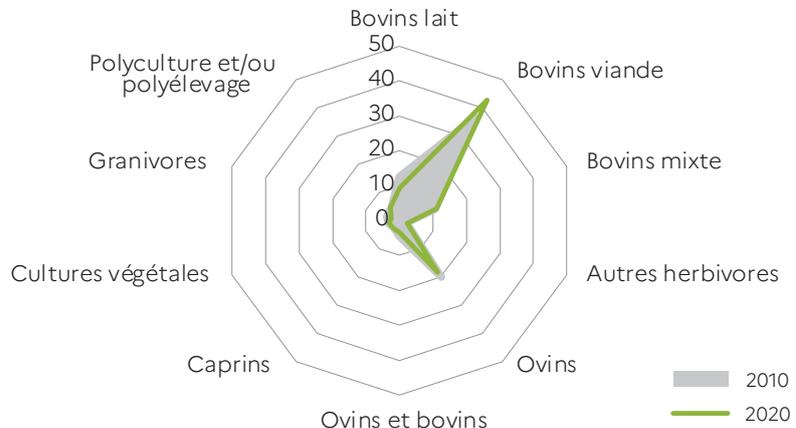
Au niveau économique, le potentiel de production global du département a diminué de 5 % par rapport à 2010.

Compte tenu de la forte baisse du nombre d'exploitations (- 11 %), il en résulte que les exploitations ont en 2020 un potentiel moyen de production plus élevé qu'en 2010 (en moyenne 63 900 € par exploitation). Ce potentiel est concentré sur les élevages de bovins

viande, d'ovins, de bovins mixte et de bovins lait. Entre 2010 et 2020, la PBS des exploitations spécialisées en élevage de bovins viande a augmenté de 11 %. Au contraire, les

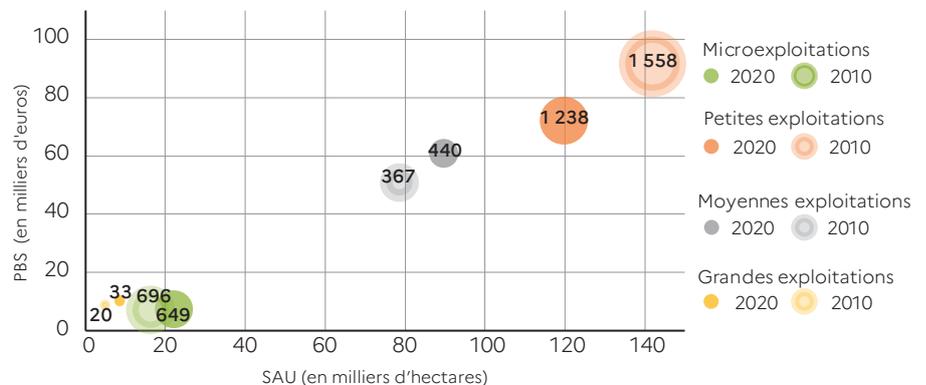
exploitations spécialisées en élevage ovin ont vu leur PBS diminuer de 13 % et celles spécialisées en élevage de bovins lait de 30 %.

Figure 2
Hausse du potentiel de production des exploitations de bovins viande
Répartition de la PBS selon l'orientation technico-économique (en%)



Champ : Lozère, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 3
Les petites et moyennes exploitations demeurent très majoritaires
Répartition de la PBS, de la SAU et des effectifs selon la taille économique des exploitations en 2010 et 2020 en Lozère



Champ : Lozère, hors structures gérant des packages collectifs

Note de lecture : en 2010, 1 558 exploitations sont de petite taille et représentent 141 879 ha pour une PBS totale de 91 740 k€. En 2020, ce sont 1 238 exploitations qui sont de petite taille et valorisent une SAU cumulée de 119 725 hectares pour une PBS totale de 72 201 k€.

Les disques sont proportionnels au nombre d'exploitations.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Micros et petites exploitations restent majoritaires malgré leur diminution

En 2020, les exploitations de micro et petite taille économique, c'est-à-dire dont le potentiel de production brute standard (PBS) est inférieur à 100 000 € annuels, restent majoritaires en Lozère. Ces

1 887 exploitations représentent 80 % des exploitations du département. Leurs effectifs ont diminué de 16 % entre 2010 et 2020, alors que, dans le même temps, le nombre d'exploitations de moyenne et grande taille a augmenté de 22 %.

Dans le détail, les petites exploitations sont les plus nombreuses avec

1 238 exploitations. Ces dernières sont sur une dynamique de diminution. Que ce soit en termes d'effectif, de SAU totale ou de PBS, tous ces indicateurs baissent respectivement de 21 %, de 16 % et de 21 %. À l'inverse, les moyennes exploitations ont tous les voyants au vert. Leur effectif augmente de 20 % (soit 440 exploitations), leur SAU totale est en hausse de 14 % (89 600 ha) et leur PBS croît de 20 % (60 000 milliers d'€).

La main d'œuvre agricole totale a baissé de 1 500 actifs et 260 ETP entre 2010 et 2020

En 2020, 4 830 actifs travaillent dans les exploitations agricoles de Lozère, ce qui représente 3 520 équivalents temps plein (ETP). Les chefs d'exploitations et les coexploitants constituent la plus grande part de cette main d'œuvre départementale en nombre d'actifs (3 280 actifs, soit 68 % des actifs agricoles de Lozère) et en ETP (3 000 ETP, soit 85 % des ETP agricoles lozériens). À l'inverse, les saisonniers et salariés occasionnels composent 12 % des actifs agricoles lozériens (600 actifs) mais seulement 2 % des ETP (soit 70 ETP).

Entre 2010 et 2020, la main d'œuvre a baissé de 24 % en nombre d'actifs (- 1 500 actifs) et de 7 % en équivalent temps plein (- 260 ETP). Cette diminution s'explique par la baisse conjointe de la main d'œuvre familiale, des saisonniers et des salariés occasionnels (- 1 700 actifs).

À l'inverse, le nombre de chefs d'exploitations a légèrement augmenté (+ 1 %) ainsi que le nombre de salariés permanents (+ 99 % d'actifs). En rapportant le nombre d'actifs au volume de travail, on s'aperçoit qu'en une décennie les chefs d'exploitations et coexploitants ont vu un allongement de leur temps de travail. L'effet est inverse pour les salariés permanents.

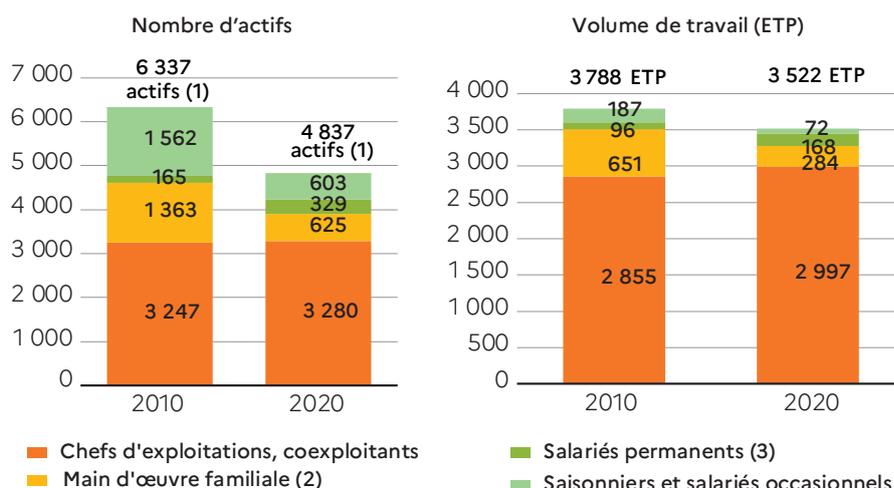
L'agriculture biologique se développe

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles certifiées en agriculture biologique a été

Figure 4

Les chefs d'exploitations et coexploitants restent majoritaires

Main d'œuvre des exploitations agricoles en Lozère, nombre d'actifs et d'ETP par catégorie en 2010 et 2020



Champ : Lozère, hors structures gérant des packages collectifs

(1) hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

(2) membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet), hors coexploitants ou associés actifs familiaux

(3) hors famille

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

multiplié par 2,8 pour atteindre 361 exploitations et représenter 15 % des exploitations de Lozère. Cette évolution touche principalement les exploitations spécialisées dans l'élevage bovin avec 84 exploitations bio supplémentaires. En 2020, les principales surfaces en bio ou en conversion du département sont les prairies avec 28 860 ha, les surfaces céréalières avec 3 250 ha et les fourrages avec 810 ha.

Par ailleurs, 470 exploitations lozériennes, soit 20 % des exploitations du département, produisent sous d'autres signes officiels de qualité en 2020, notamment sous appellation d'origine protégée (AOP), Label Rouge ou indication géographique protégée (IGP). Ce sont essentiellement des exploitations spécialisées dans les élevages bovins et ovins.

Hausse de la valorisation en circuits courts¹

En 2020, 29 % des exploitations agricoles en Lozère s'inscrivent dans une démarche de circuit court. Le nombre d'exploitants en circuit court a augmenté de 25 % entre 2010 et 2020

passant de 540 à 680 exploitations. La proportion d'exploitations valorisant leur production en circuit court a augmenté pour nombre des orientations, notamment chez les éleveurs de bovins viande, où celle-ci est passée de 20 % en 2010 à 28 % en 2020. Parmi les exploitations lozériennes valorisant en circuit court, 590 pratiquent la vente directe de leurs produits agricoles, soit 23 % de plus qu'en 2010.

Transformation à la ferme et diversification

725 exploitations réalisent une activité de diversification ou de transformation de produits agricoles à la ferme en 2020, ce qui représente 31 % de l'ensemble des agriculteurs du département.

Les activités de diversification sont en hausse de 65 % par rapport à 2010 avec 380 exploitations. Les principales activités de diversification citées par les agriculteurs lozériens sont le tourisme et l'hébergement pour 150 exploitations, et le travail à façon pour 130 exploitations.

¹ Les circuits courts sont les circuits de vente directe au consommateur final (dont la vente à la ferme), ou avec un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final. La vente avec un seul intermédiaire concerne par exemple la vente à un commerçant détaillant, aux GMS, à la restauration privée ou collective.

Les activités de transformation se sont également développées avec une évolution de + 50 % en 10 ans du nombre d'exploitations (470 exploitations). La transformation de viande est l'activité la plus courante avec 260 exploitations qui pratiquent cette activité, puis la transformation de fruits et légumes pour 120 exploitations et enfin la transformation du lait pour 70 exploitations.

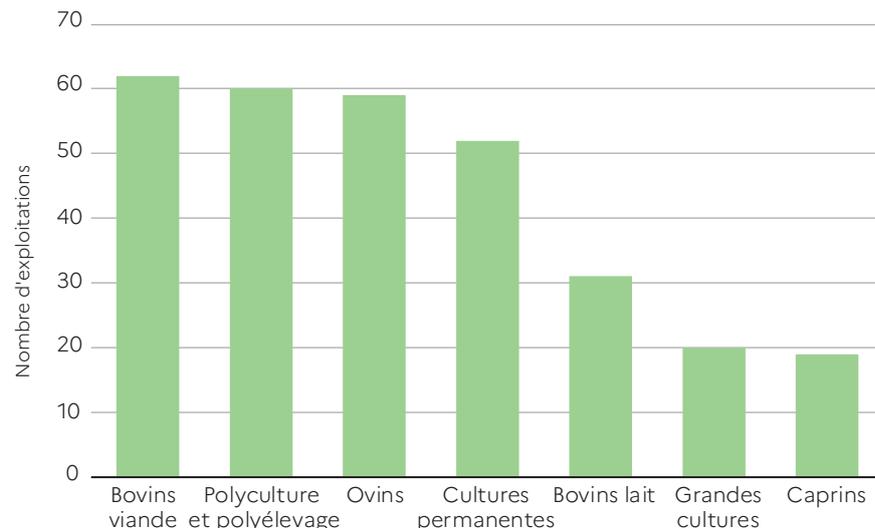
Devenir des exploitants

En 2020, 520 exploitations ont un chef d'exploitation âgé de plus de 60 ans, ce qui représente 22 % des exploitations agricoles de Lozère. Questionnés sur le devenir de leur exploitation dans les trois prochaines années, 42 % des chefs d'exploitations considèrent que le départ du chef ou coexploitant n'est pas envisagé dans l'immédiat. Dans 26 % des cas, l'exploitation serait reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers et dans 3 % des cas

Figure 5

Les exploitations en agriculture biologique ou en conversion se développent

Nombre d'exploitations en AB ou en conversion par OTEX en 2020



Champ : Lozère, hors structures gérant des pacages collectifs

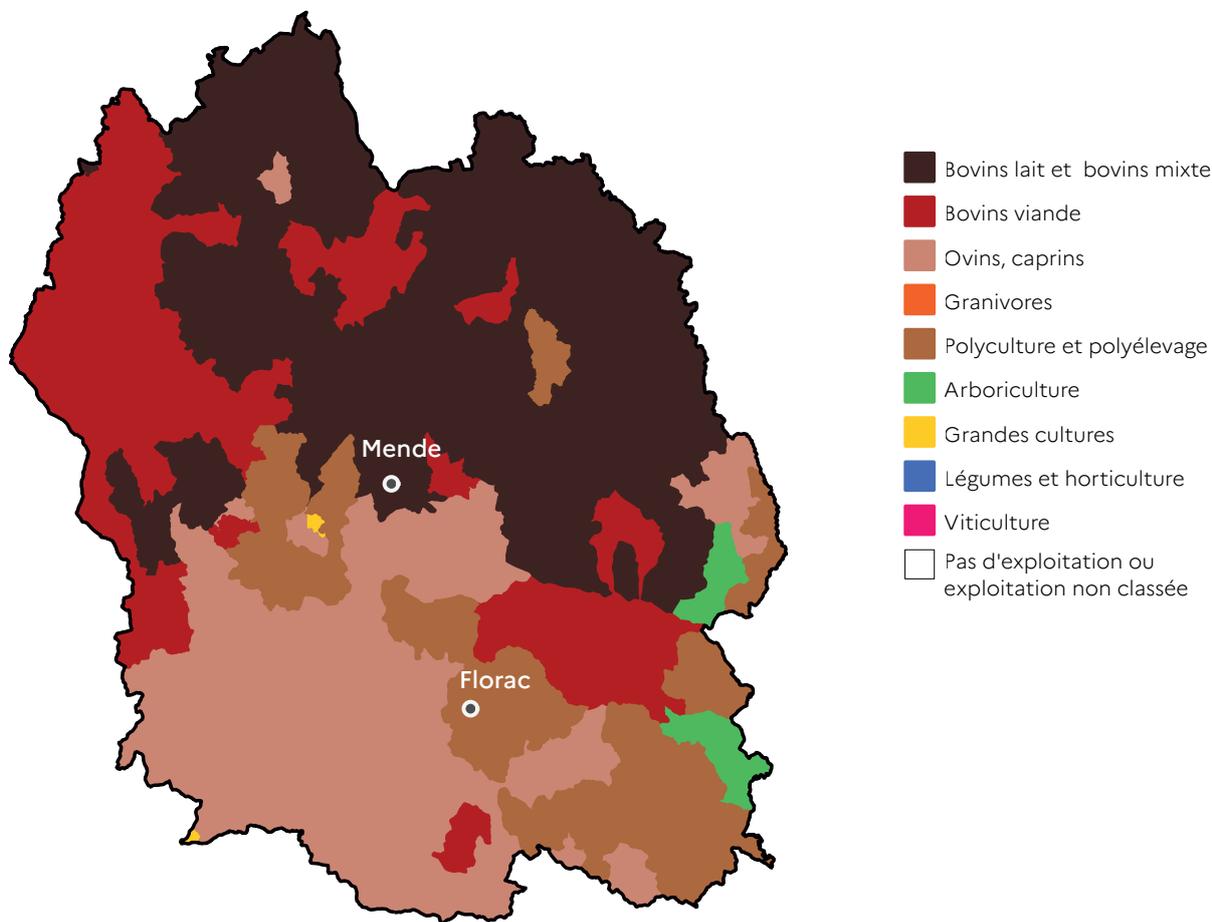
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

l'exploitation disparaîtrait au profit de l'agrandissement d'une autre exploitation. Enfin pour 29 % des exploitations dont l'exploitant a plus

de 60 ans, celui-ci indique ne pas savoir quel sera le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années.

Carte 1

Orientations technico-économiques des communes de la Lozère en 2020



Sources : ©IGN BDCARTO © IGN ROUTES 500 ©Données Agreste Recensement agricole 2020 ©Protocole IGN/MAAF 2011

Tableau 1
Le recensement agricole en quelques chiffres en Lozère

	2010	2020	Évolution 2020/2010
Nombre total d'exploitations	2 641	2 360	-10,6%
SAU totale (ha)	241 712	240 025	-0,7%
SAU moyenne (ha)	91,5	101,7	11,1%
PBS totale (k€)	158 540	150 689	-5,0%
Total UGB	157 365	152 453	-3,1%
Travail total (ETP)	3 788	3 522,0	-7,0%
Nombre de chefs d'exploitations ¹	3 247	3 280	1,0%
dont femmes	27%	29%	+2 points
Âge moyen des chefs d'exploitations ¹	47	49	+2 ans

1- chefs d'exploitations, coexploitants

Champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

Source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

Tableau 2
Orientations technico-économique (OTEX) en Lozère

	Exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
Céréales et/ou oléoprotéagineux	13	31	620	2 168	s	s	9	28	404
Autres grandes cultures	69	83	1 630	2 943	s	37	33	50	312
Légumes ou champignons	12	7	12	26	2	s	12	11	247
Fleurs et/ou horticulture diverse	7	7	s	s	s	0	19	11	s
Viticulture	3	s	s	21	s	s	10	s	155
Fruits ou autres cultures permanentes	96	91	1 312	1 022	234	145	95	83	3 197
Bovins lait	290	173	22 243	15 981	19 449	13 237	447	302	13 936
Bovins viande	1 031	997	110 412	115 497	74 835	81 660	1 499	1 461	64 184
Bovins mixtes	180	170	20 124	20 703	18 331	17 652	318	310	16 600
Ovins ou caprins	544	455	72 710	64 806	36 644	30 958	932	835	37 274
Équidés et/ou autres herbivores	157	136	6 500	8 170	2 787	3 115	144	163	3 703
Porcins	5	8	109	273	672	545	8	13	1 152
Volailles	26	12	686	346	1 091	1 004	28	24	1 325
Combinaisons de granivores (porcins, volailles)	17	9	523	878	1 050	1 668	22	16	1 295
Polyculture et/ou polyélevage	191	174	4 336	7 183	2 222	2 428	212	210	6 756
Non classées		s		s		s		s	s
Total exploitations	2 641	2 360	241 712	240 025	157 365	152 453	3 788	3 522	150 689

Champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

Source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

Encadré Source / Définitions

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Les structures gérant des pacages collectifs ne sont pas comprises dans le champ de la présente étude.

La production brute standard (PBS)

La PBS, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations.

Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (entre 100 000 et 250 000 euros) et « grande » (plus de 250 000 euros)

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015- 2019.

Un équivalent temps plein (ETP)

Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

L'unité de gros bétail (UGB)

L'UGB est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. A chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

La surface agricole utilisée (SAU) dans le recensement de l'agriculture

En 2020, la SAU est établie à partir des données des déclarations PAC en lieu et place de la déclaration de l'agriculteur pour 51 000 exploitations, soit 80 % des exploitations régionales du champ du recensement. Pour les autres exploitations (13 400), les surfaces ont été déclarées directement par l'agriculteur. En 2010, la SAU s'appuyait sur les seules déclarations des agriculteurs, aidés de leur déclaration PAC. Les divergences de nomenclature entre la PAC et le recensement sont particulièrement marquées pour les prairies, les légumineuses fourragères et les fruits et rendent critiques les comparaisons de ces surfaces entre 2010 et 2020. Par ailleurs, les déclarations relatives aux surfaces en herbe peu productives, intégrées dans les surfaces déclarées à la PAC en 2020, ont été moins souvent déclarées en 2010. Il s'agit notamment des landes et des bois pâturés.

Les comparaisons entre les deux recensements sont possibles pour les cultures hors surfaces en herbe et pour les cultures permanentes. En revanche, l'évolution des surfaces en herbe n'est pas interprétable. Du fait de l'importance des surfaces en herbe en Occitanie, les SAU de 2010 et de 2020 ne sont pas comparables.

Principales données - fiche départementale de la Lozère

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/fiches-des-principales-donnees-departementales-et-regionale-a6674.html>

En savoir plus : consultez le site Agreste...